

| Recettes et conseils utiles                                                                                                  | 1927 DÉCEMBRE                                    | SOLLIL LUNE<br>Lev. Cou. Lev. Cou. | Recettes et conseils utiles                                                                                               |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>POTAGE A L'OIGNON</b>                                                                                                     | 1 J. De la férie                                 | 7 11 3 59 0 15                     | cuisson 20 minutes. Passer au tamis, ajouter le lait chaud et les assaisonnements. Servir avec du persil finement haché.  |
| Détail 5 à 6 oignons, 5 c. à table de matière grasse, 5 c. à table de farine, 1 pinte d'eau, 1 pinte de lait, sel et poivre. | 2 V. Ste-Bibiane, vge et mart.                   | 7 12 3 59                          | En suivant le même détail, mais en remplaçant l'oignon par le poireau, on fait un potage à goût plus fin et plus délicat. |
| Mode de préparation                                                                                                          | 3 S. S. François-Xavier, conf., dbl. m.          | 7 13 3 59                          | (à suivre)                                                                                                                |
| Faire dorer les oignons dans la matière grasse, mettre la farine, puis l'eau bouillante, et continuer la                     | 4 D. H. de l'Avent, 2 cl. Kyr, de l'Avent,       | 7 14 3 58                          |                                                                                                                           |
|                                                                                                                              | 5 L. De la férie                                 | 7 15 3 58                          |                                                                                                                           |
|                                                                                                                              | 6 M. S. Nicolas, év. et conf.                    | 7 16 3 58                          |                                                                                                                           |
|                                                                                                                              | 7 M. (Vigile de l'Imm. Concep.) S. Ambroise, év. | 7 17 3 58                          |                                                                                                                           |
|                                                                                                                              | 8 J. IMMACULEE CONCEPTION, (d'oblig.)            | 7 18 3 57 0 32                     |                                                                                                                           |

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

## Vente du sel au Canada

### NOUVELLE TAXE

## La Coopérative Fédérée s'oppose à ce projet de loi

Le Gouvernement Fédéral et la Commission du Tarif ont été approchés dernièrement par les fabricants de sel pour que l'on élève une barrière contre les importations de ce produit qui se font au Canada. Ils voudraient être protégés et prétendent que s'ils doivent subir la concurrence qui leur est faite par les étrangers, ils ne pourront maintenir leurs industries en opération.

Ceci entraînerait nécessairement une augmentation dans les prix car si le Gouvernement impose une taxe douanière spéciale, les fabricants canadiens ne manqueront pas de grossir leurs revenus et leurs profits en élevant leurs prix; ils ne se contenteraient certainement pas des surplus que leur donnerait la vente plus forte résultant de l'absence de la concurrence étrangère et voudraient bénéficier encore plus de la protection qu'on leur accorderait.

Le sel est d'usage général et la mise en vigueur de la loi projetée atteindra toute notre population canadienne, mais ceux qui en souffriraient le plus seraient certainement les cultivateurs et les pêcheurs qui, à cause de la nature de leurs productions, doivent faire une considérable dépense de sel.

Le Conseil Exécutif de la Coopérative Fédérée de Québec, voyant l'importance et les conséquences d'un tel projet, s'est empressé d'envoyer des protestations auprès des Départements à Ottawa, intéressés à cette question. Un représentant à même été envoyé auprès de la Commission du Tarif afin d'exposer les différents arguments qui s'opposent à ce que l'on impose cette nouvelle taxe aux cultivateurs et aux pêcheurs. La Coopérative a fait ressortir tous les inconvénients qui résulteraient de l'adoption d'une semblable loi, tout en appuyant sur l'injustice qu'il y aurait à permettre l'augmentation des prix d'un article de nécessité courante.

Des milliers et des milliers de personnes seraient atteintes par cette loi et dans certains cas, comme celui des cultivateurs et des pêcheurs, leurs revenus seraient très sensiblement diminués.

On sait que les cultivateurs dépensent de grandes quantités de sel. L'alimentation des animaux de la ferme, la conservation des différents fourrages et une foule d'autres emplois exigent l'usage du sel.

La situation du pêcheur est semblable à celle du cultivateur. Le sel est pour lui un des éléments absolument indispensables à la conservation et à la préparation de son poisson.

Cultivateurs et pêcheurs doivent donc, chaque année, acheter du sel en grande quantité et toute augmentation dans les prix de cet article est de nature à avoir une répercussion très nuisible pour leurs industries; leurs revenus en seraient affectés et leurs profits souffriraient certainement beaucoup de l'imposition d'une telle taxe.

Cette protection que demandent les producteurs de sel, serait de nature à décourager les efforts que pourraient faire ces gens pour diminuer le coût de production du sel, car, étant à l'abri de la concurrence, ils auraient bien plus le souci d'augmenter leurs prix que de les diminuer. Les consommateurs ont donc tout intérêt à ce que, par une législation comme celle que l'on préconise, on ne les mette pas à la merci des producteurs.

Tous ces arguments la Coopérative Fédérée de Québec les a soumis à la Commission du Tarif, ainsi qu'à chacun des Ministres dont le Département est intéressé à cette question. C'est au nom de ses milliers de membres que la Coopérative a présenté ces protestations contre cette nouvelle taxe que certaines gens proposent d'imposer sur un article dont la nécessité est si générale.

L'exemple, ainsi donné par la Coopérative, a eu des imitateurs dans toutes les provinces du Dominion et les protestations arrivant d'un peu partout, il y a lieu d'espérer que l'on ne donnera pas suite à ce projet qui serait de nature à nuire énormément aux cultivateurs aux pêcheurs et aux consommateurs en général.

## Liste des prochaines Expositions avicoles

| LOCALITÉS         | DATES                                       | SECRÉTAIRES                                                      |
|-------------------|---------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| JOLIETTE          | 28, 29, 30 novembre et 1er décembre 1927.   | Azélus-Bazinets, C.P. 876, Joliette.                             |
| TROIS-RIVIÈRES    | 10, 11, 12 et 13 décembre.                  | Henri Gauthier, Cap-de-la-Madeleine.                             |
| KNOWLTON, QUÉBEC  | en janvier, 13, 14, 15 janvier 1928.        | Geo.-A. McClay, Knowlton. M. Taillon, 49, St-Mathias, Québec.    |
| MACAMIC, MONTRÉAL | 1er décembre 1927, 26, 27, 28 janvier 1928. | J.-U. Dumont, Amos. E.-T. Jeffrey, 104a rue Champlain, Montréal. |

## Dans le bon chemin Les expositions avicoles

(Suite de la page 889)

façon remarquable. Pas besoin de longs commentaires pour le prouver.

Nous nous contenterons pour aujourd'hui de signaler le fait que la valeur totale des récoltes s'est élevée en 1926 à \$139,263,900 et qu'elle promet d'être encore beaucoup plus considérable cette année.

Nous ne ferons point de comparaison avec la province d'Ontario, qui a une plus grande superficie en culture et une plus forte population agricole. Ceux que cela intéressent trouveront, dans le remarquable travail de Monsieur Marquis, publié dans le numéro du 13 septembre du "Soleil", tous les renseignements nécessaires.

Monsieur Marquis dit à ce sujet: "Ontario peut nous devancer sur certains points, mais nous croyons que Québec fait de rapides progrès et que ceux qui sont chargés de surveiller les intérêts des cultivateurs n'ont pas les yeux fermés ni les oreilles bouchées, et qu'ils emploient le meilleur de leur intelligence et de leur cœur à promouvoir chez nous les intérêts de la classe agricole, sans que cette politique soit au détriment des autres classes de la société."

Signalons en terminant le fait que le gouvernement provincial a, depuis une douzaine d'années, triplé ses octrois à l'agriculture. En effet, ces octrois, qui étaient en 1913-14 de \$609,962, sont montés en 1925-26 à \$1,727,331, ce qui veut dire près de trois fois plus.

Nous aurons occasion de revenir sur cette question importante du progrès de l'agriculture en Province de Québec et de donner des chiffres qui prouveront à tout homme non prévenu que nous progressons de façon normale et même plus rapidement que peuvent le laisser entendre des statistiques incomplètes.

## Ce qu'il faut pour un poulailler de 50 poules

Pour l'information de ceux qui prennent part à notre grand concours de poussins gratuits, nous donnons ci-dessous la liste des matériaux nécessaires pour la construction d'un poulailler pour 50 poules:

|                                                               |                        |          |
|---------------------------------------------------------------|------------------------|----------|
| 4 soles.                                                      | longueur 15 pds 3 x 6. | 90 pieds |
| 6 lambourdes.                                                 | " 15 " 2 x 6.          | 90 "     |
| 3 pièces d'appui.                                             | " 15 " 2 x 5.          | 25 "     |
| 170 colombages.                                               | " 2 x 3.               | 84 "     |
| 3 poteaux d'appui.                                            | " 3 x 3.               | 30 "     |
| 6 chevrons.                                                   | longueur 15 pds 2 x 5. | 90 "     |
| 5 juchoirs.                                                   | " 6 " 3 x 2.           | 90 "     |
| 2 pièces.                                                     | " 6 " 2 x 2.           | 40 "     |
| Planches brutes pour plancher.                                |                        | 540 "    |
| Planches bouvetées, couvertures, contour et plate-formes.     |                        | 625 "    |
| Papier à couverture (pieds carrés).                           |                        | 325 "    |
| Papier goudronné (pieds carrés).                              |                        | 250 "    |
| Tôle pour cadres en coton et avant de juchoirs: 9 ygs carrés. |                        |          |

Ce poulailler mesure 15 pieds de longueur sur 15 de largeur. Il a 8 pieds de haut en avant et 6 en arrière: le toit est en appentis. Si ce poulailler intéresse quelqu'un, nous serons heureux de lui fournir plus de renseignements sur demande.

## Grains de

### JE CROIS À L'

Malgré l'hiver sombre et  
Malgré les frimas, le bon  
Je crois aux rayons. À la  
Je crois à l'été.

Malgré la nuit triste  
Malgré l'insomnie ou  
Je crois à la joie et à la  
Je crois au soleil.

Puisqu'un cœur pour moi  
Malgré le souci, tout le  
Je crois au bonheur, je  
Je crois à l'Amour  
(La Plaine).

Nous avons sous le  
de novembre de la R.  
agricole d'Oka, La Tr.  
un article sur l'élevage d.  
qui, selon nous, mériter  
à profusion chez nos cu  
tout parmi les membre  
jeunes éleveurs de bétai  
trie laitière est encore d  
l'une des principales, si  
sources de bénéfices pou  
et ils devraient, pour  
vage et augmenter leu  
en pratique les sages c  
dans cet article le R.  
professeur à l'Institut  
directeur de l'élevage, à  
éviter toute correspon  
qui désiraient s'abonn  
suite que l'abonnement  
mensuelle ne coûte que  
au Canada.

UN MANDEMENT C  
Seigneurs les Evêques  
Québec a été lu diman  
églises catholiques. Il  
sur l'obligation pour  
sanctifier le jour du s  
mandement, il est str  
d'organiser des amuse  
che, dans un but lucr  
revenus en sont dest  
pieux s.

La violation du pr  
vance du dimanche es  
peut avoir les pires c

Les fidèles, du dioc  
particulier, se feront s  
toujours, un devoir d  
leurs pasteurs.

"J'estime que d  
comme dans l'Eta  
source de richesse e  
disait Cicéron. L  
vingt siècles confir

La culture de  
possible sous une p  
versité de conditi  
ques que celles de n  
autres légumineuse  
On la récolte ma  
toutes les province  
que au Pacifique.

Comment loger  
Tous points princ  
pas être oubliés  
nagement.

1. Le confort et  
animaux établis.

2. Une dispositi  
économie du temp  
dans les soins qu  
bâtiment et une prop

Tout se résu  
nécessaire à une ques  
et à l'immobilité.

Hygiène veut  
ventilation, de la  
circulation d'air et de l

Immobilité ve  
la disposition  
rigide. Des stalle  
de ventilation, de  
aliments et des lo

avec de l'hy  
cette mobilité, on ne  
trement que d'avoi  
té — condition sin

maintien de notre co  
et de crème avec  
comme on le verra  
toriale.